

Où trouver la fiche de suivi ?

La fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études est accessible sur le dossier du candidat, dans la rubrique « Vœu », dès lors qu'il a saisi un vœu de formation. Il peut y accéder en cliquant sur les « Détails » de la formation saisie, puis « Accéder » dans la rubrique « Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études » :

BTS - BTS - Comptabilité et gestion

⚠ Confirmer		Supprimer	
Vous devez confirmer ce vœu au plus tard le 03 avril .		Pour supprimer ce vœu, cliquez sur le bouton.	
<input type="button" value="✓ Confirmer"/>		<input type="button" value="✕ Supprimer"/>	

Vœu	Formation	Caractéristiques	Examen du dossier	Réussite et débouchés	Contexte et chiffres	Frais	Coordonnées
⚠ Projet de formation motivé							
<input type="button" value="✍ Saisir"/> Projet de formation motivé en ligne à renseigner							
⚠ Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études							
<input type="button" value="Accéder"/> Vous permet de renseigner la fiche de suivi.							
⚠ Pièces complémentaires							
<input type="button" value="Déposer"/> Vous permet de déposer les pièces complémentaires à votre dossier pour ce vœu.							
• Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études (facultative)							
⚠ Saisie des bulletins							
<input type="button" value="✍ Saisir les bulletins scolaires"/> Cette formation nécessite la saisie des bulletins scolaires en ligne.							
Attention : vous devez terminer la saisie de vos bulletins dans l'onglet "Scolarité".							
<input type="button" value="← Retour"/>							

Comment compléter la fiche de suivi ?

Dans un premier temps, le candidat peut saisir en ligne les démarches qu'il a effectuées en amont de son inscription sur la plateforme.

Fonctionnement et procédure

Comment fonctionne-t-elle ?

Vous devez renseigner et faire remplir une fiche pour chaque vœu déposé sur Parcoursup.

Cette fiche est donc un élément associé à chaque vœu. Elle est facultative, et ne sera donc pas exigée pour confirmer un vœu et finaliser votre dossier.

Certaines informations de cette fiche sont pré remplies à partir des éléments déjà renseignés dans votre dossier Parcoursup ; d'autres sont à saisir en ligne par vous-mêmes.

Vous devez :

- décrire en ligne les démarches que vous avez entreprises pour construire ce projet de réorientation ou de reprise d'études,
- télécharger ensuite l'ensemble de la fiche en PDF et l'imprimer
- présenter cette fiche au service d'orientation qui vous accompagne dans votre projet pour qu'il remplisse la partie qui lui est réservée en page 1
- scanner la page 1 et la joindre au dossier du vœu concerné via Parcoursup (en pdf uniquement).

Cette première page sera ainsi transmise via Parcoursup aux formations que vous avez demandées. Elle pourra constituer l'un des éléments pris en compte par la commission d'examen des vœux de chacune des formations.

L'absence de « fiche de suivi de réorientation » pour les étudiants en réorientation, pour quelque motif que ce soit, ne peut pas être un élément pénalisant pour les candidats concernés.

Démarches personnelles effectuées

Vous pouvez décrire ici les démarches personnelles que vous avez effectuées en amont de votre inscription sur Parcoursup pour formuler des vœux d'inscription (année de césure, participation à un dispositif en lien avec la réorientation, inscription à un semestre de réorientation ou un diplôme de remédiation, activités destinées à vous renseigner sur les formations souhaitées (entretien avec des professionnels, stages, participation à des journées portes ouvertes ou à des conférences, recherches documentaires, etc...). Vous pouvez faire état de titres ou attestations sans les joindre à votre dossier, mais vous devrez à la demande des formations pouvoir les présenter lors de la phase d'inscription administrative).

Il peut ensuite télécharger la fiche et l'imprimer, afin de la présenter au service d'orientation qui l'accompagne dans son projet. Elle peut être complétée par :

- le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) de votre établissement ;
- un service équivalent dans une école ou un établissement ;
- un Centre d'Information et d'Orientation ;
- les missions locales ;
- les Centres d'information et de documentation jeunesse ou encore les cités des métiers.

Comment le candidat peut-il déposer sa fiche de suivi sur son dossier Parcoursup ?

Une fois la fiche complétée et signée par le service d'orientation, le candidat peut la scanner et la déposer au format PDF sur son dossier Parcoursup. Il peut également faire le choix de ne pas la fournir, en cliquant sur la formule correspondante.

The screenshot shows a web interface for Parcoursup. At the top, there is a button labeled "Enregistrer". Below it, a horizontal line separates the header from the main content. The main content area contains the following text: "Une fois renseignée et signée par le service d'orientation qui vous a accompagné, vous devez déposer la page 1 de la fiche de suivi :". Below this text is a blue hyperlink: "[Je ne souhaite pas fournir cette pièce](#)". A grey rectangular box contains the upload specifications: "Nombre de fichiers maximum: 1", "Format(s) autorisé(s): [pdf]", and "Taille maximum d'un fichier: 3,07 Mo.". Below the box is a text input field with the placeholder "Déposer la page 1 de la fiche de" and a blue arrow icon pointing to the right. At the bottom of the form is a button labeled "Retour".